

SAINT PIERRE LE VIEUX

Une rentrée scolaire particulière

Dans une précédente édition nous avons fait état des importants travaux qui vont être effectués à la mairie de la commune. Ceux-ci ont entraîné le transfert du secrétariat vers une pièce de la salle des fêtes et vont avoir une répercussion sur l'école communale qui jouxte la mairie.

Pour des raisons de sécurité, une partie de la cours de récréation va être interdite aux enfants, pendant toute la durée du chantier. Des barrières de séparation ont déjà été posées pour cela.

L'accès des enfants ne se fera pas du côté de la route de Saint-Bonnet, ni par le portillon près de l'abribus, mais du côté du lavoir, route d'Ecussols.

La fin des travaux étant programmée pour décembre, le retour à la normale n'est prévu qu'au deuxième trimestre.



La municipalité s'excuse pour la gêne occasionnée, mais le cheminement du dossier dans les méandres administratifs a fait que le permis de construire a été accordé plus tard que prévu.